

DES REMÈDES

DE PRÉCAUTION.

ON sera peut-être étonné de ne pas trouver à la fin de la *MÉDECINE DOMESTIQUE*, un article sur les *remèdes de précaution*, à l'exemple de M. TISSOT, & de plusieurs autres Médecins qui se sont exercés sur ce sujet. Mais, avant de rendre raison de cette omission, il faut expliquer ce qu'on doit entendre par *remède de précaution*; car il s'en faut de beaucoup que tout le monde en ait une véritable idée: nous verrons ensuite si M. BUCHAN a omis, ou rempli cet objet important.

Les *remèdes de précaution* sont ceux qu'on prend d'avance, quand on se croit menacé de Maladie en général, ou d'une Maladie que des circonstances, ou des *symptômes* réitérés nous font regarder, avec quelque certitude, comme prochaine. On voit donc que l'expression de *remèdes de précaution*, prise dans ce sens, est synonyme avec celle de *préservatifs*.

Ce qu'on doit entendre par *remèdes de précaution*.

Or, M. BUCHAN ne s'est pas contenté de décrire, avec le plus grand détail, dans la première Partie de son Ouvrage, c'est-à-dire, dans le premier Volume de cette traduction, les moyens de prévenir les Maladies: il a encore eu l'attention, dans la seconde, de donner, à la fin de chaque traité de Maladie particulière dont nous avons eu soin de faire un article à part, les conseils les plus sages, & de prescrire les *remèdes* les plus salutaires.

Ll iij

res, pour se garantir de cette Maladie, & se mettre à l'abri des rechutes.

Ainsi, quoiqu'il n'ait pas écrit un Chapitre, *ex professo*, sur les *remèdes de précaution*, il se trouve avoir rempli sa tâche, de la seule manière dont on puisse le faire pour être véritablement utile; c'est-à-dire, qu'il n'a pas prescrit les *remèdes préservatifs*, ou de *précaution*, que d'après les *indications* que présente la Maladie connue, soit parce qu'on l'a déjà éprouvée, soit parce qu'étant *contagieuse*, on l'a déjà observée dans d'autres personnes, & qu'on craint de l'éprouver soi-même.

Idee qu'on a communément des remèdes de précaution.

Mais ce n'est pas dans ce sens-là, que le commun des hommes prend le terme de *remèdes de précaution*. En effet, qu'on interroge ceux qui se font *saigner*, *purger*, &c., dans certains temps de l'année: les uns, c'est à cause de la saison: les autres, parce qu'ils y sont habitués; ceux-ci, par imitation; ceux-là, sans cause apparente; presque tous sans aucun but réel, au moins quand ils commencent à tenir cette conduite: car il n'est pas du tout étonnant que ces *remèdes*, pris ainsi sans *indication*, ne dérangent promptement la santé, & ne conduisent bientôt à la nécessité des *remèdes*, & à des Maladies d'autant plus difficiles à guérir, qu'elles ont pour cause le dépérissement de la *constitution*.

Il n'existe point de remèdes indifférens. Ils sont utiles, ou nuisibles.

Nous avons déjà dit qu'il n'existoit pas de *remèdes indifférens*, & que, quand ils n'étoient point utiles, ils nuisoient; & cette vérité regarde certainement les *saignées* & les *purgatifs*; *remèdes* presque les seuls employés comme de *précaution*: or, les *remèdes* ne peuvent être utiles, que lorsqu'ils sont

indiqués, & ils ne peuvent être indiqués que par les *symptômes* d'une Maladie, ou instante, ou menaçante: donc ceux qui se font *saigner, purger*, d'après la seule crainte de l'influence des saisons sur le corps, ou par l'habitude, ou sans savoir s'ils ont tort ou raison, s'exposent, si non à tomber malades d'abord, du moins à contracter plus de disposition aux Maladies.

On n'a que trop d'exemples, dit M. TISSOT lui-même, de gens qui, ayant malheureusement du goût pour les *remèdes*, ont ruiné leur santé, quelque robuste qu'elle fût, par l'abus de ces dons, les *remèdes* que la Providence a faits aux hommes pour la rétablir: abus qui, lors même qu'il ne détruit pas la santé, fait que, dans la Maladie, ce corps, à qui les *remèdes* sont devenus familiers, n'en ressent presque plus les effets, & se trouve par là privé du secours qu'il en auroit reçu, s'il ne s'en étoit servi que dans le besoin.

Dangers des
remèdes pris
sans indica-
tion.

D'après ce que nous venons de dire, il est évident que M. BUCHAN, bien loin d'avoir fait une omission, en ne donnant pas un Chapitre sur les *remèdes de précaution*, a, au contraire, traité cette matière importante avec une étendue qu'aucun Auteur ne lui avoit donnée jusqu'à présent, puisque toute la première partie de son ouvrage est consacrée à prévenir les Maladies en général, au moyen du *régime* bien administré; & que, dans le plus grand nombre des Chapitres de la seconde Partie, nous n'avons pas oublié de distinguer, par un titre particulier, les *remèdes préservatifs* de la Maladie, d'avec les *remèdes curatifs* de cette même Maladie. C'est ainsi qu'en rapprochant le *préservatif* du mal qu'on

veut éviter, on met le lecteur à l'abri des erreurs préjudiciables que nous venons d'exposer. Pour peu qu'il veuille réfléchir, il sentira que c'étoit la seule manière de lui faire connoître la valeur réelle des *remèdes de précaution*, & de lui en faire apprécier les véritables *indications*. M. BUCHAN n'a donc pas dû donner un Chapitre particulier des *remèdes de précaution*.

Fin de la seconde Partie, & du Tome IV.